



Le 23 septembre 2021

SAVE THE DATE :
La 4^e édition de La Nuit du Droit
se tiendra le 4 octobre

LA NUIT DU DROIT DANS TOUTE LA FRANCE

Pour célébrer le 63e anniversaire de la Constitution française, de nombreuses institutions ont décidé de participer à un évènement fédérateur : La Nuit du Droit. **Déjà plus de 100 tribunaux, Barreaux, facultés de droit, IEJ et diverses autres organisations sur l'ensemble du territoire français ont prévu d'ouvrir leurs portes au grand public au soir du 4 octobre prochain** pour accueillir en leur sein des manifestations éducatives et/ou ludiques (procès fictifs, escape games, débats, conférences).

La première Nuit du Droit a été inaugurée en 2017 à l'initiative de Monsieur Laurent Fabius, président du Conseil Constitutionnel. Elle poursuit depuis un double objectif : célébrer la Constitution de la V^e République et familiariser nos concitoyens avec le Droit.

LA NUIT DU DROIT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Le tribunal administratif de Grenoble organise en collaboration avec le barreau de Grenoble une audience fictive qui se déroulera de 19h00 à 20h00 en salle 4 du palais de justice judiciaire.

Le thème : le contentieux des élections municipales à partir des griefs les plus actuels.

Un échange avec les magistrats et les avocats se déroulera après l'audience.

Retrouvez le programme détaillé et les lieux des manifestations sur notre page web (mise à jour quotidiennement) : www.lanuitdudroit.fr, sur [LinkedIn](#), [Instagram](#), [Twitter](#) et [Facebook](#).

